

ESPACE JEAN ZAY

4 rue Jules Ferry - 71100 Chalon sur Saône

☎ 03.85.93.10.21 - FAX 03.85.42.95.46

e-mail : clubalpinchalon@9business.fr

Site : <http://chalon-sur-saone.ffcam.fr>



Au mur du gymnase d'hilaire de Chardonnet
3 rue Henri Dunant

ENCADREMENT ET OBJECTIF

Les séances sont encadrées par des moniteurs brevetés d'état en escalade. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions liées à votre enfant, à sa pratique de l'escalade. **D.Roy** : 06.84.08.82.97 -- **N. Luchez** : 06.58.34.75.13 – **R. Bihan** : 06.75.17.42.86

L'organisation et la gestion de l'école sont assurées par des bénévoles du club alpin français. Tous sont à votre écoute toute l'année :

JC.Bihan : 06.37.31.34.39 **V Hernandez** : 06 43 23 10 45 - Secrétariat du CAF : 03 85 93 10 21 du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30

L'objectif de l'école est de tendre à l'épanouissement des jeunes à travers :

- la prise de confiance en soi,
- le respect de l'autre,
- la maîtrise de soi,
- la responsabilisation,
- l'amélioration des qualités physiques et mentales,
- la découverte et le respect du milieu naturel, etc...

L'escalade est un sport qui allie des qualités physiques aux qualités humaines. Elle s'adresse donc à tout le monde et peut se pratiquer en famille avec bonheur et enrichissement mutuel.

Nous rappelons que l'école propose des cours aux adultes tous niveaux les lundis et mardis soirs. Ce peut être la possibilité aux parents de se former aux règles de base à connaître pour accompagner leurs enfants en falaise.

ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ECOLE

- cours hebdomadaires du **18 septembre 2017 au 15 juin 2018** (pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés)
- la journée festi-escalade le **18 ou 19 novembre** (sauf indication contraire)
- en cours d'année des sorties falaises à la journée
- séance adulte le lundi ou le mardi de 20h à 22h, sorties en falaise le soir dans la région à partir de mai, un week-end dans le sud (en fonction du niveau de grimpe) et des sorties sur les falaises locales.
- séances du jeudi destiné à l'entraînement le perfectionnement et la compétition enfants et adultes.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Des documents concernant les activités, manifestations, modifications éventuelles seront distribués en cours d'année à vos enfants. Soyez attentifs. Consultez également les tableaux d'affichage et le site du club. Un site dédié à l'escalade vous informe sur l'ouverture du mur libre et sur les sorties falaises : www.escalade-caf-chalon.fr

MATERIEL

Le club prête le matériel nécessaire. Nous conseillons néanmoins l'acquisition de chaussons personnels (30€).

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 9 juillet les inscriptions sont exclusivement réservées aux anciens adhérents, après cette date les anciens élèves ne seront plus prioritaires.

Les inscriptions ne peuvent être enregistrées que sur **dépôt de la demande complète** qui doit comporter :

1 - La **fiche d'inscription** remplie et signée et le cas échéant l'attestation d'assurance valable pour l'activité.

[ECOLE ESCALADE 2016-17]

1

2 - **Votre règlement : pour les enfants** : 3 chèques de 50 € correspondant aux 3 trimestres, datés du jour de l'inscription (débités en octobre, janvier, avril). **Le 2ème inscrit d'une même famille bénéficie de 10 % de réduction sur le tarif école.**

3 **Votre règlement : pour les adultes** : 1 chèque de 150 € (séance du lundi ou mardi ou jeudi), (paiement en trois fois possible) incluant l'encadrement du week-end dans le sud (hors frais de déplacement et annexes) et les sorties falaises du printemps. **Le 2ème inscrit d'une même famille bénéficie de 10 % de réduction sur le tarif école.**

4 - un **certificat médical** de non contre-indication de moins de 3 mois (**si compétiteur le faire préciser**).

5 - **coût approximatif de la licence** : T1 : 69.90 €, J1 : 54.30 €, J2 : 40.00 €, E1 : 30.00 €, E2 : 24.30 €, Pour les nouveaux adhérents : ajouter 6.50 € de droit d'entrée.

6 - **Assurance** : Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire à l'assurance de personne proposée par le club (individuelle accident) le licencié est ainsi garanti lors de la pratique de l'escalade encadrée par le C.A.F. Tarif assurance de personne : 21.00 €, sauf pour les catégories E1 ; E2 ; J1 et J2 : 16.00€
Ce montant est à ajouter au paiement de votre licence.

Si toutefois vous ne souscrivez pas à l'assurance proposée par le club :

- **Pour un enfant** : vous devez fournir une attestation précisant que l'enfant possède la couverture d'assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.
- **Pour un adulte** : vous devez attester posséder une assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.

Licence club alpin : vous devez souscrire ou renouveler votre licence avant la reprise des cours (ne pas le faire sur le site FFCAM avant le 01/09/2017).

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT PRESENTER VOTRE LICENCE AU MONITEUR, SANS PRESENTATION DE LA LICENCE L'ACCES AU MUR VOUS SERA REFUSE !!!

AUCUNE TRANSMISSION DE DOSSIER AU GYMNASSE.

Journée porte ouverte

le 7 juin 2017 de 15h à 19h

sans inscription essai encadré par un moniteur d'escalade

HORAIRES DES COURS ET TARIFS

SEANCE	Public concerné	Tarif €
LUNDI 18H15-20H	9/13 ans	50 X 3
LUNDI 20H-22H	16 ans et + et Adultes	150 €
MARDI 18H15-20H	8/10ans	50 X 3
MARDI 20H-22H	16 ans et + et Adultes	150 €
MERCREDI 13H30-15H15	8/10 ans	50 X 3
MERCREDI 15H15-17H	9/11 ans	50 X 3
MERCREDI 17H15-19H	10/13 ans et +	50 X 3
JEUDI 18H00-20H00	13 ans et +	50 X 3
JEUDI 20H- 22H00	16 ans et Adultes	150 €
VENDREDI 18H15-20H	9/13 ans	50 X 3
VENDREDI 20H-22H	13 ans et +	50 X 3

Lors des sorties encadrées sur falaise, le port du casque est obligatoire.

L'organisation et la gestion de l'école est assurée par des bénévoles du club alpin français. Nous vous prions donc de régulariser au plus vite votre inscription afin de leur faciliter la tâche.

Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de l'école d'escalade à quelque niveau que ce soit. Contactez Jean -Charles BIHAN 06.37.31.34.39 - jcbihan@gmail.fr.

Dans le cadre de ses objectifs de développement le club envisage de créer une commission famille afin d'organiser des sorties parents/enfants pour toutes les activités : skis, raquettes, randonnée, escalade, etc... Si vous êtes intéressés veuillez-vous faire connaître au secrétariat.
